

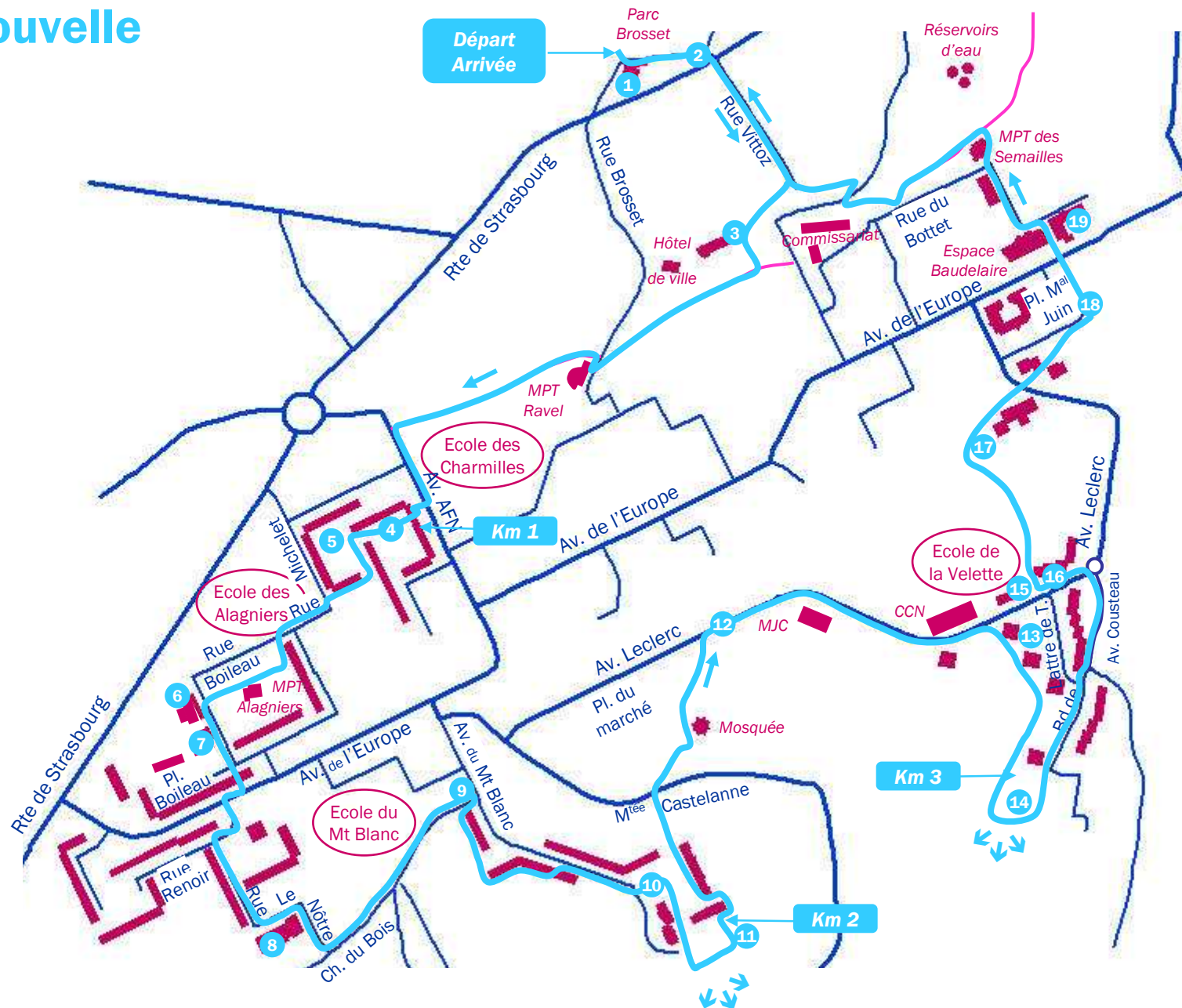
# La ville nouvelle



AUVR

-  Rues principales
-  Rues secondaires
-  Pistes cyclables
-  Point de vue

**Vous et vos enfants marchez sous votre propre responsabilité. Respectez le code de la route !**





## La ville nouvelle

Longueur : 4 km - Durée : 1 h 20 environ.

L'itinéraire est décrit dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



**Km 0 (alt : 300 m)** - Départ du parking place de Verdun, derrière l'ancienne mairie **(1)**.

Prenez la rue Bérard jusqu'à la place de la Bascule **(2)**, traversez la route de Strasbourg et prenez la rue Vittoz jusqu'au bout, puis descendez à droite le chemin jusqu'au grand bâtiment blanc. Traversez le parking **(3)** de la mairie jusqu'à la piste cyclable que vous prendrez vers la droite. Vous longez le quartier Ravel, en contrebas sur votre gauche. Après la Maison pour tous Ravel, poursuivez la piste cyclable jusqu'à l'avenue des combattants en AFN que vous prendrez à gauche sur 100 m, longeant ainsi l'école des Charmilles.

**Km 1** - Traversez l'avenue pour rejoindre, face au passage piétons, une ouverture sous l'immeuble entre le n°3 et le n°5 qui conduit au square des Orchidées **(4)**. Montez légèrement à droite jusqu'au square des Pâquerettes **(5)**. Prenez à gauche pour rejoindre le parking de la place Michelet, tournez à droite, longez l'immeuble et poursuivez tout droit : vous êtes devant l'école des Alagniers. Traversez la rue, dirigez-vous vers le square des Tournesols, contournez-le et poursuivez le long des terrains de jeu : vous arrivez en face de la maternelle B **(6)**. Traversez sur le passage surélevé, prenez à gauche, longez la Plate-forme Insertion Formation **(7)** puis poursuivez jusqu'au feu. Traversez l'avenue de l'Europe, remontez à droite sur 20 m puis à gauche empruntez la rue Renoir que vous quitterez rapidement pour la rue Le Nôtre. Longez la place du même nom jusqu'au centre d'affaires (ancienne chaufferie) **(8)**. Par la gauche, rejoignez le chemin du Bois puis longez le groupe scolaire du Mont-Blanc et le square à l'entrée de l'école. Vous arrivez sur le Jardin des Couleurs **(9)** : c'est ainsi que les enfants de l'école ont proposé au comité de quartier de dénommer cet espace. Remontez un peu à droite pour traverser le chemin du Bois et passer à l'arrière de l'immeuble. Cheminez le long du parking et contournez le second immeuble. Au bout, empruntez à gauche le passage sous l'immeuble pour descendre l'avenue. Traversez la place du Mont-Blanc **(10)** et tournez à droite pour rejoindre le belvédère qui offre une vue magnifique sur l'agglomération lyonnaise, et au-delà par temps clair. Longez le belvédère jusqu'au square du Romarin **(11)**.

**Km 2** - Vous êtes face au n°32. Prenez à droite pour emprunter le chemin pavé derrière l'immeuble jusqu'au parking. Tournez à droite et longez le bâtiment. Vous trouverez au bout des escaliers qui conduisent à la montée Castelanne, traversez-la et rejoignez la mosquée que vous longerez par la gauche. Poursuivez le cheminement tout droit et retrouvez les escaliers **(12)** qui conduisent à l'avenue Leclerc. Poursuivez sur votre droite : vous allez découvrir la MJC Ô Totem puis, plus loin à gauche, l'imposant CCN, centre chorégraphique national. Tournez à droite devant le bâtiment n°7 **(13)** pour emprunter le chemin qui longe le ravin de la Velette et conduit au Belvédère de la Velette **(14)** tout récemment aménagé et dénommé Parc des Horizons. Cet espace accueillait auparavant les tours 8 et 10 du boulevard de Lattre de Tassigny, démolies en février 2008. Profitez du beau point de vue sur les champs captants et l'agglomération.

**Km 3** - Rejoignez le boulevard et empruntez-le jusqu'à la montée de la Velette, puis poursuivez tout droit sur l'avenue Cousteau. Au rond point, continuez à gauche : vous êtes face à Velette services **(15)** et à côté de la pépinière d'entreprises Cap nord **(16)**. Traversez le parking jusqu'au parvis de l'école de la Velette, poursuivez le chemin jusqu'aux escaliers face à vous. Empruntez le sentier qui part à droite en diagonale au milieu de la pelouse **(17)** et continuez tout droit pour arriver sur l'avenue Leclerc. Traversez au passage piétons le plus proche et revenez sur la gauche prendre le sentier entre les deux immeubles. Continuez devant le n°3 jusqu'au square des Eglantines **(18)** et à la place Maréchal Juin. Traversez la place puis l'avenue de l'Europe et passez entre l'espace Baudelaire et le centre social **(19)**. Poursuivez à gauche le long de la rue du Bottet jusqu'à la Maison pour tous des Semailles. A l'arrière du bâtiment, rejoignez la piste cyclable que vous prendrez sur la gauche. Derrière le commissariat de police, traversez la rue Ampère et prenez en face les escaliers puis le chemin qui vous ramènera à la rue Vittoz et à votre point de départ.